

En février

- **Corée du sud - PHC Star date limite de candidature le 2 février 2016** *Prière de contacter d'urgence la DRV (contact ci-dessous) si vous avez déposé un projet*
- **Chine - PHC Cai Yuanpei date limite le 22 février 2016** (Tous les Domaines des sciences exactes et sciences humaines et sociales)
- **Indonésie - PHC Nusantara date limite le 29 février 2016** (Domaines : Agroalimentaire ; L'énergie, incluant les énergies renouvelables (centrales thermiques et nucléaires, géothermie, énergie des vagues et des courants marins, bioénergie, bio carburant, énergie solaire, etc.) ; La santé et la médecine ; Les sciences marines, maritimes et l'océanographie ; Les transports : terrestres, aériens, navals ; Les technologies de l'Information et la Communication ; Les sciences humaines et sociales ; Les matériaux avancés, comme par exemple les nanotechnologies ; La préservation de l'environnement : biodiversité animale et végétale, eau, sols, changements climatiques ; L'évaluation et prévention des risques naturels et/ou gestion des catastrophes naturelles incluant les systèmes d'alerte précoces faisant intervenir les sciences géologiques, sismiques, volcaniques, climatiques, géomagnétiques)

En mars

- **Maroc - PHC Toubkal date limite de candidature le 1er mars 2016** (Domaines : Mathématiques et STIC avec une priorité au numérique et à ses nouveaux outils, Sciences de la matière, Sciences pour l'ingénieur, Sciences de la vie et de la santé, Sciences de la terre, de l'univers et de l'environnement, Lettres, Sciences humaines et sociales, Sciences juridiques, économiques et de gestion, Sciences agrovétérinaires.)

En avril

- **Palestine - PHC Al Maqdisi date limite de candidature le 8 avril 2016** (Domaines privilégiés : sciences environnementales, de l'agronomie, de la santé, de l'ingénierie et des sciences sociales)

En mai

- **Suisse - PHC Germaine de Staël date limite de candidature le 1er mai 2016** (Tous les Domaines scientifiques)

En juin

- **Iran - PHC Gundishapur date limite de candidature le 23 juin 2016** (Domaines : Sciences de la vie, Médecine et santé ; Mathématiques ; Physique ; Chimie ; Sciences et technologies de l'information ; Biotechnologies, agronomie, sécurité alimentaire ; Architecture urbaine et sociale ; Sciences de la terre et de l'univers ; Sciences humaines et sociales ; Ecologie & Environnement ; Sciences de l'ingénieur.)

Pour rappel : Les Partenariats Hubert Curien (PHC) s'adressent aux laboratoires de recherche et sont mis en œuvre afin de financer des **projets de recherche**, établis **conjointement par deux équipes de recherche**, l'une française, l'autre étrangère, qui bénéficient après évaluation du soutien financier des deux instances partenaires. L'objectif des PHC est de développer les échanges scientifiques et technologiques d'excellence entre les laboratoires de recherche des deux communautés scientifiques, en favorisant les nouvelles coopérations. Les financements alloués sont exclusivement destinés à financer le "surcoût international" des projets, c'est-à-dire la **mobilité** des chercheurs engagés dans ces partenariats.

Critères généraux de sélection : outre l'excellence scientifique, les principaux critères d'appréciation sont les suivants :

- la compétence de l'équipe française à mener à bien le projet,
- la qualité de l'infrastructure française,
- la nature nouvelle de la coopération,
- la nécessité pour l'équipe française de travailler avec le partenaire étranger pressenti,
- la complémentarité des équipes,
- le transfert mutuel de compétences,
- les retombées scientifiques ou industrielles prévisibles,

- **la participation de doctorants et/ou de jeunes scientifiques à la mobilité.**

Le dossier de candidature Les équipes françaises doivent **obligatoirement** saisir les dossiers de candidature **en ligne** sur l'extranet de Campus France selon les modalités indiquées sur le site de Campus France (à distinguer du dossier que votre partenaire va renvoyer de son côté à ses autorités locales). **Les dossiers de candidature des équipes "françaises" doivent être saisis en français (de préférence)** ou en anglais (exception faite du PHC Bosphore dont le dossier de candidature doit être saisi exclusivement en anglais), par le chef de projet français, puis déposés, sur l'extranet de Campus France : **les dossiers reçus par courrier, messagerie ou par télécopie ne seront pas acceptés.**

Informations et dossier de candidature : <http://www.campusfrance.org/fr/phc>

TRES IMPORTANT Pour AMU, le "responsable de l'organisme" est exclusivement le Président de l'Université. Pour confirmer que votre dossier a obtenu l'accord de l'Université, un avis d'opportunité signé par le Président vous sera remis par la Direction de la Recherche et de la Valorisation (DRV) après réception d'une copie papier du dossier (même si la version est provisoire). Ce document sera à joindre, en pièce attachée, au dossier déposé sur l'extranet (plateforme) de Campus France. Vous êtes prié(e) de mettre en copie de votre envoi à la DRV votre Directeur d'unité. Compte tenu des délais d'instruction et d'obtention de signature, les porteurs de projets sont invités à contacter la DRV par anticipation.

Contact à la DRV : Mme Amira KHELLAF Coopération internationale de Recherche